

Motion de soutien aux restaurants de la commune

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs chères et chers collègues,

Les restaurants de notre commune ont été durement touchés par la crise sanitaire, économique et sociale que nous vivons aujourd'hui. Leurs conditions de réouverture depuis plusieurs semaines ne sont pas les plus optimales pour retrouver le niveau d'activité qu'ils avaient avant leur fermeture forcée. Or ces lieux font partie de l'âme de la vie sociale pulliérane ; leur faillite provoquerait alors une réelle dégradation du tissu social et économique de Pully. Ils participent aussi à faire tourner l'économie locale en se fournissant chez divers entreprises et magasins locaux. Pour empêcher ce qui serait un véritable désastre pour notre commune, le meilleur moyen que nous avons à disposition pour soutenir ces restaurants est évident ; c'est d'y aller manger, midi et soir.

De son côté, le personnel communal a été très réactif rapidement et s'est montré d'une grande disponibilité pour répondre aux besoins de la population dans des conditions difficiles. Je pense notamment à tout le personnel de nettoyage et d'entretien qui a considérablement chamboulé ses habitudes de travail. Il serait donc opportun de faire un geste pour remercier les efforts fournis par les membres du personnel communal, employés et auxiliaires, durant ces temps difficiles. Leurs services ont été d'une aide précieuse pour de nombreux habitants.

La motion que je vous propose est donc que la Commune offre aux employés communaux et auxiliaires communaux des bons repas à valeur totale équivalente aux jetons de présence que nous n'avons pas touchés depuis le début de l'année 2020, à savoir dix-huit mille francs. Ces bons repas seront à faire valoir dans les établissements reconnus par Gastro Vaud dans notre commune. Ils seront limités à deux par personne et auront une valeur unitaire de cinquante francs. Cela permet à l'argent de la Commune d'être réinvesti dans la commune et pour les personnes qui y travaillent.

Je demande que cette motion soit renvoyée directement à la Municipalité.

Yassin Nour